

Mes chers amis,

Une nouvelle édition du bulletin municipal voit aujourd'hui le jour, j'ai donc l'honneur comme le veut la tradition d'en écrire la préface. La nouvelle équipe municipale est maintenant en place et chacun a pu se positionner sur son domaine de compétence ou d'affinité. La mise en place des nouveaux représentants aux différentes institutions prend du temps, aujourd'hui communauté de communes, syndicats et commissions sont en places.

Je n'ai personnellement pas souhaité me saisir d'une vice-présidence à la communauté de communes des Châtaigniers, faute de disponibilité pour raisons professionnelles. J'ai souhaité confier cette mission à Denise Nury. Je suis pour ma part conseiller communautaire.

Si tout cela a pris du temps, l'équipe n'a pas attendu pour se mettre au travail. Nous avons poursuivi les projets en cours avec notamment la réhabilitation du logement de la Cure, terminée à ce jour. Elle va nous permettre d'installer une famille avec des enfants pour notre école. Idéalement situé, dans un cadre magnifique, avec des éléments de confort moderne tel qu'un chauffage au sol par aérothermie, nul doute que ce logement fasse la joie et le bonheur de ses locataires. Le logement est conventionné par l'état, cela permet aux occupants de prétendre à l'Aide Personnalisée aux Logement. Je leur souhaite la bienvenue ainsi qu'à tous les derniers arrivants.

La mise en conformité des sources du « Goutas » à Charbonnière et de « Vergnes » à la Rouvière est en cours. Suite aux enquêtes publiques les travaux doivent commencer à l'automne pour la source « Vergnes », en 2009 pour le « Goutas ». La loi et des analyses de plus en plus drastiques nous imposent de continuer ce chantier pour l'ensemble de nos sources dispersées aux quatre coins de notre commune.

En parallèle un Schéma Général d'Assainissement va être lancé afin de mettre en place un véritable zonage entre l'assainissement collectif et individuel. Des aides auprès du département, de la région et de l'agence de l'eau vont être demandées.

Le dossier de l'auberge intercommunale est en attente des décisions de financement de la région (par le biais du contrat VALence-Drôme-Ardèche-Centre) et du Conseil général. Des décisions, qui nous l'espérons ne seront pas prises trop tardivement afin de ne pas remettre en question la participation de l'État (par l'intermédiaire du pôle d'excellence rural obtenu par la communauté de commune des Châtaigniers). Le projet ne pouvant être réalisé qu'avec l'intégralité des subventions État, Région et Département. L'imbrication de plusieurs financeurs et la mise en place tardive du Contrat de Développement Rhône-Alpes, Valence-Drôme-Ardèche-Centre : CDRA VALDAC, complique la gestion de ce dossier. Cette réalisation doit permettre à la commune d'avoir un véritable point de convergence qui amènera vie et dynamisme. Cet outil doit conforter notre commune dans sa réputation d'accueil, s'imposer comme une table de qualité, importante dans le paysage gastronomique.

Les promeneurs empruntant nos chemins de randonnées balisés très prochainement pourront à moyen terme, je l'espère, se restaurer au passage. La signalétique mise en place vous permettra de faire le tour complet de la communauté de commune par une boucle de près de 67 kilomètres ou plus modestement d'emprunter un chemin limité au territoire communal. Balade dans la hêtraie ou dans la châtaigneraie, passage à Intres, la Pervenche, la Baraque ou Garin, les circuits possibles ne manquent pas. Des topoguides seront bientôt disponibles en mairie.

Le revêtement de la traverse du village va être refait par le Département début septembre, les abords à charge de la commune seront traités en toute simplicité, un traitement qualitatif ponctuel sera à l'étude pour les prochaines années tant au plan du chef lieu que des hameaux.

Le projet concernant la salle des fêtes initialement prévu cette année, est quant à lui repoussé à 2009 afin de réaliser les travaux au cours de l'été et de ne pas perturber le service de restauration scolaire. Le programme technique de cette réhabilitation devra prendre en compte la pluralité des activités pratiquées dans ce lieu : cantine scolaire ; réunions ; festivités ; mariages ; projections... ces travaux vont nous permettre de posséder un véritable outil socioculturel. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera traitée comme l'exige dorénavant la loi.

Nous travaillons également avec les services du Conseil Général afin de mettre en place un transport scolaire vers les établissements secondaires de Privas. En effet, de nombreux élèves effectuent à ce jour leur scolarité secondaire dans ces établissements et les perspectives à venir vont très majoritairement dans ce sens. Toutefois, les élus de la communauté de communes, organisatrice déléguée pour la commune n'ont pas souhaité donner leur accord en faveur d'un transport vers les collèges de Privas. Ceci afin de ne pas favoriser l'inscription des élèves sur ces établissements au détriment du collège de St Sauveur de Montagut. Il est en conséquence étudié un transport en direction du lycée (nous sommes sur le secteur de Privas pour le lycée).

Il pourrait être utilisé par les collégiens des établissements privés (car c'est Privas qui propose les plus proches). Et dans la limite des places disponibles pour les collégiens du secteur public.

Ce transport pourrait également et toujours dans la limite des places disponibles, servir de moyen de locomotion pour les personnes résidentes sur la commune ou aux alentours.

J'espère sincèrement pouvoir offrir à la population ce service dans les meilleurs délais. Pourquoi ne

pas envisager à plus long terme un service régulier ? Les contraintes économiques à venir risquent à moyen terme de nous obliger à envisager différemment et plus intelligemment nos déplacements.

Concernant les manifestations se déroulant sur notre territoire, après le Téléthon de décembre 2007 et le passage du rallye de Monte-Carlo, nous avons accueilli cette année pour la première fois l'Ardéchoise, épreuve cycliste mondialement connue regroupant cette année plus de 12 000 coureurs, dont 26580 ont traversé notre commune. Une équipe de bénévoles, des enfants pleins d'entrain, pour recevoir les participants, sous un temps splendide, ont contribué à une qualité d'accueil appréciée par les coureurs et Gérard Mistler, président de l'épreuve. Il ne fait aucun doute que certains reviendront chez nous. Des messages de sympathie nous sont déjà parvenus : St Julien du Gua n'a pas manqué son baptême du feu.

J'en profite pour lancer un appel, afin de responsabiliser chacun d'entre vous sur la propreté du village, notamment les personnes qui possèdent des animaux. Je suis régulièrement interpellé sur le sujet et je dois dire quelque peu agacé de voir le manque de respect envers autrui que représente les déjections canines qui parsèment nos places et nos ruelles. Il est difficile à la municipalité de mettre en oeuvre des moyens pour palier à cette nuisance si les propriétaires n'y mettent pas un peu de leur. Merci à vous.

La période estivale est l'époque la plus propice aux manifestations organisées par les associations, je tiens à apporter mon soutien et mes plus sincères encouragements à tous les bénévoles qui participent à la vie de notre commune. Possédant une certaine expérience dans le bénévolat et l'organisation de festivités, je sais comme il est facile d'être critiqué. Je vous dis à tous : soyez solidaires, unis et fiers, la commune a besoin de vous.

Pour votre information cette année, la commune a acheté un réfrigérateur pour équiper le plateau sportif afin de pouvoir maintenir les denrées au frais lors des fêtes de l'été.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la préparation de ce bulletin. Je ne doute pas qu'il vous sera agréable de le parcourir.

Je terminerai en vous souhaitant plénitude et sérénité dans notre belle commune. L'équipe communale est à votre disposition, la mairie vous est ouverte n'hésitez pas nous solliciter.

Le Maire

Logement de la Cure :

Estimation travaux : 101 399,22 € TTC.

Subventions : État 650 € et prêt à taux préférentiel ; Région 15209,88 € ;

Département 15 000 € ; Total 30 859,88 € soit 30%.

Prêt Palulos : 40 000 € ; Fonds propres communaux : 30 539,34 €.

Source « Vergnes » :

Estimation prévisionnelle 181 000 € HT

Subventions : État (Dotation Globale d'Équipement) : 40 % ; Agence de l'eau : 63695 € ;

Département : 1300 € ; Total : 137 395 € soit 76%.

Reste en charge à la Commune : 43 605 €.